

Préface

Conduite sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi par le Haut-Commissariat au Plan, la réflexion prospective « Maroc 2030 » s'est déployée dans le cadre de forums, séminaires, ateliers et s'est appuyée sur des études, enquêtes et différents travaux réalisés par ce département. Avec les trois études prospectives sectorielles (l'énergie, l'agriculture, le tourisme) et celle sur les options de croissance et de développement humain à moyen terme 2007-2015, la présente étude, qui porte sur la thématique de la transition démographique, a contribué à alimenter les scénarios globaux sur le « système Maroc » et, au-delà, les débats sur les grands enjeux d'avenir de notre pays.

La démographie, référence incontournable pour définir des besoins aussi fondamentaux que l'éducation, la santé, l'emploi, les systèmes de prévoyance sociale, est l'une des tendances lourdes dont le poids, par ailleurs déterminant sur l'évolution économique, sociale et culturelle d'un pays, peut être, en raison de l'inertie de ses phénomènes, cernée dans la durée avec une relative précision. Elle a, en outre, et aujourd'hui plus que jamais, un impact de grande ampleur sur les rapports économiques et politiques internationaux dont les manifestations se déploient, d'ores et déjà, sous nos yeux dans la configuration géostratégique actuelle du monde. Rappelons simplement, à cet égard, que la population mondiale est passée de 1 milliard d'habitants en 1900 à 2 milliards en 1950, avant d'atteindre 6,5 milliards en 2005 et que, si elle est appelée à se stabiliser au-delà de 2030, elle n'en est pas moins appelée à atteindre 8,3 milliards à cet horizon, soit un croît démographique de 1,8 milliard de personnes dont, fait remarquable, 97,5% proviendrait des régions en développement. Les taux de croissance relativement faibles et en déclin des pays développés alliés à un dynamisme démographique vigoureux, bien que moins rapide que par le passé, dans les pays en développement sont, ainsi, de toute évidence, à l'origine d'une disparité internationale des ressources humaines et, à terme, du potentiel de compétitivité dont les effets sur la stabilité géopolitique du monde d'aujourd'hui et de demain pourraient avoir des conséquences redoutables.

De par sa situation géographique, le Maroc est au cœur de cette problématique qu'affronteront ces deux mondes à évolutions démographiques contrastées. D'un côté, l'Europe devrait connaître une stagnation, voire un déclin de sa population qui verrait, par ailleurs, son espérance de vie à la naissance progresser de 74 ans en 2005 à 79 ans en 2030 et sa fécondité continuer à évoluer au-dessous du niveau de remplacement des générations, ce qui devrait accentuer le vieillissement de sa population. Aussi et pour assurer leur compétitivité, les économies européennes auront-elles besoin d'une migration de plus en plus importante. Elle est, à titre d'exemple, estimée pour quatre pays, à savoir l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie, à 700 000 migrants annuellement au lieu de 230 000 aujourd'hui.

De l'autre côté, à la frontière sud du Maroc, l'Afrique subsaharienne devrait voir sa population augmenter pour passer de près de 0,77 à 1,31 milliard, soit l'équivalent de la Chine actuelle.

Ce croît est concomitant à une masse de population en âge de travailler qui va s'amplifier à un rythme de plus en plus rapide, d'où une exacerbation de la pression sur les pays de la rive sud de la Méditerranée comme lieu de passage obligé vers l'Europe.

Tout en subissant les effets d'une situation régionale contraignante, à savoir une Europe vieillissante en perte d'effectifs, portée de plus en plus à privilégier une politique d'immigration sélective, d'une part, et une Afrique pauvre et en explosion démographique, d'autre part, le Maroc continuerait à subir le poids du comportement historique de sa population, malgré le long chemin qu'il aurait parcouru sur la voie de sa transition démographique. Ainsi, selon les tendances dégagées par les projections démographiques réalisées par le Haut Commissariat au Plan, une variante moyenne indique que la population du Maroc passerait de 30 millions d'habitants en 2005 à 38 millions en 2030, ce qui équivaut à une croissance additionnelle moyenne de 300 000 habitants par an, soit l'équivalent d'une grande ville. L'effectif de la population rurale restant quasi stable autour de 13,5 millions, l'évolution démographique marocaine serait principalement urbaine, en raison essentiellement de l'exode rural et de l'urbanisation de zones rurales. Ainsi, les villes marocaines abriteraient en 2030 64% des habitants du pays au lieu de 55 % en 2004, soit 24,4 millions contre 16,4 millions, d'où le risque d'une pauvreté urbaine plus accentuée.

Cette évolution s'accompagne de l'amorce d'une inversion de la pyramide des âges impliquant une poursuite de la forte pression sur le marché de l'emploi. La population en âge de travailler (les 18-59 ans) verrait ses effectifs passer de 16,7 millions en 2005 à 22,6 millions en 2030, soit une évolution annuelle de 236 000 personnes. Ce potentiel d'actifs est en grande partie déjà né, vivant en majorité en milieu urbain et a, en partie, déjà reçu la formation qui lui permettra ou non de s'insérer dans l'économie de demain qui reste si proche.

Simultanément, et comme conséquence de l'amélioration du niveau de l'espérance de vie qui passerait de près de 72 ans en 2004 à 77 ans en 2030, le vieillissement de la population s'accroîtrait. L'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus passerait de 2,4 millions en 2004 à 5,8 millions en 2030 (de 8 % à 15,4 %), et le ratio personnes âgées par actif potentiel, qui était de 1,6 pour 10 en 2005, serait de 3 pour 10 en 2030. Cette tendance peut être source de précarité et de pauvreté, particulièrement pour les personnes âgées et non couvertes par un système de protection sociale.

Toutefois, le Maroc pourrait bénéficier d'une aubaine de sa transition démographique due à la baisse de la part des jeunes dans sa population. Ainsi, l'effectif des jeunes (0 à 15 ans) baisserait de 8 millions en 2005 à près de 7 millions en 2030, et leur poids démographique diminuerait de 30 % à environ 21 %. Il en est de même pour la proportion de la population potentiellement scolarisable du préscolaire au supérieur (3-22 ans) qui passerait de 42 % en 2005 à 28,6 % en 2030, ce qui pourrait constituer une opportunité à saisir pour repenser le système d'éducation et de formation.

Ces tendances pourront cependant se réaliser avec plus ou moins d'acuité si les trajectoires des déterminants de la dynamique démographique, principalement la fécondité et la migration, s'écartent de ceux de la variante tendancielle. C'est ce que l'étude « Prospective Maroc 2030: quelle démographie ? », objet de ce rapport, essaie de démontrer en s'inscrivant dans une démarche de « perspective démographique » volontariste basée, essentiellement, sur l'évolution future de la fécondité et de la migration internationale et sur une approche de « benchmarking », c'est-à-dire sur l'étude du réservoir d'expériences historiques et internationales, selon la logique de la « transition démographique » et sa dérivée la « transition migratoire ».

La présente étude qui a, par ailleurs, tenté de dégager les grands défis d'avenir de la transition démographique, a été élaborée sur la base des résultats des opérations de terrain réalisées au Maroc, notamment ceux conduits dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitat de 2004, les différents travaux de prospective du Maroc 2030 menés au sein du Haut Commissariat au Plan ainsi que les études sociodémographiques réalisées par le Centre d'études et de recherches démographiques. Elle est le fruit d'efforts fournis par des démographes, statisticiens et économistes de ces institutions et a bénéficié de l'appui de M. J.C. Chesnais, démographe spécialiste en matière de transition démographique dont la contribution nous a été d'un grand profit, notamment en matière de « benchmarking ». Qu'il me soit permis de féliciter les premiers pour leur mobilisation et leur compétence et le second pour toute l'amitié et la sympathie qu'il a, au cours de sa collaboration avec nos services, manifestées à l'égard de notre pays et de nos activités. Je saisis également cette occasion pour présenter mes remerciements au PNUD ainsi qu'à l'UNFPA pour le concours financier qu'ils ont bien voulu apporter à cette étude dans le cadre d'un partenariat multiple et toujours de qualité que nous avons su entretenir avec bonheur.

Ahmed LAHLIMI ALAMI
Haut Commissaire au Plan